



Compte rendu du Conseil d'École n°3

Vendredi 16 juin 2023

PRESENTS

Enseignants : Bénédicte HAMDANI (directrice, Classe de CP), PLAGIAU Fanny (Classe CM), Sophie SERRE (1/2 Temps classe CE1/CE2)

Elus : M. GIVRE (Maire de Neaux), Mme KHAFIL (adjointe maire de Lay), M. GOIJAT (conseiller municipal Neaux)

Parents d'élèves : Mme BORDEREAU, Mme NOTA

EXCUSES

Mme MESTRE (Inspectrice Education Nationale Roanne Est), Mr GIRAUD (Maire de Lay), Séverine FRENEAT (remplaçante), Nicolas ROUSSEL, Léna ROZIER, Marine BREAS, Virginie FOUILLAT (Enseignants), Mme SCOMPARIN (parent d'élève)

☆ Interventions de 2 élèves de CM pour présenter un projet sur les économies d'eau à l'école (lien avec la labélisation E3D)

☆ Accueil et présentation de l'équipe pédagogique pour la rentrée scolaire 2023/2024

- Mr ROUSSEL Nicolas : classe de PS/MS/GS à 80% (complément non connu à ce jour).
- Mme HAMDANI Bénédicte : classe de CP/CE1 et directrice de l'école, avec une journée de décharge (non connue à ce jour)
- Mme SERRE Sophie : 3/4 temps en CE2 (complément non connu à ce jour)
- Mme PLAGIAU Fanny : classe de CM1/CM2 à temps plein.
- ZIL rattaché à l'école : Non connu à ce jour

☆ Présentation des effectifs pour la rentrée scolaire 2023/2024

L'école compte actuellement 104 élèves.

Pour la rentrée 2023, 14 départs sont prévus : les 11 CM2 qui partent en 6^{ème}, un élève de CM1, un de Ce1 et un de PS qui déménagent. A ce jour, 8 inscriptions ont été enregistrées en Petite Section, ainsi qu'1 inscription en CE1. Total prévu pour l'an prochain : 99 élèves.

Effectifs pour la rentrée scolaire 2023/2024 : élèves dont 8 PS / 11 MS / 13 GS / 9 CP / 14 CE1 / 22 CE2 / 11 CM1 / 11 CM2.

Dont 57 élèves domiciliés à Lay, 21 élèves domiciliés à Neaux, 18 domiciliés à St-Symphorien, 3 élèves domiciliés à Croizet-sur-Gand.

Voici la répartition prévue :

- Mr ROUSSEL Nicolas : classe de PS/MS/GS avec 32 élèves
- Mme HAMDANI Bénédicte : classe de CP/CE1 avec 23 élèves
- Mme SERRE Sophie : classe de CE2 avec 22 élèves
- Mme PLAGIAU Fanny : classe de CM avec 22 élèves

La répartition prévue est susceptible d'être modifiée en cas d'inscriptions ou départs significatifs d'ici la rentrée

Les élèves faisant leur rentrée en Maternelle en septembre seront reçus avec l'un de leur parent **le lundi 4 juillet à 18h** par Mr ROUSSEL, le maître de la classe, afin de permettre une première rencontre et découverte de la classe.

Au vu des effectifs prévus, il ne sera pas possible d'accueillir d'élèves en Toute Petite Section lors de la prochaine rentrée (enfants nés en 2021).

✧ Organisation du temps scolaire pour l'année 2023/2024

Les horaires scolaires à la rentrée 2023 seront les horaires classiques : 8H30 - 11H30 et 13H30 - 16H30

L'accueil se fera entre 8H20 et 8H30, et 13H20 et 13H30 par Corinne Alassimone (ATSEM) à l'entrée de la cour de l'école.

✧ Protocole PHARE

Depuis le début d'année scolaire, toutes les écoles sont engagées dans la lutte contre le harcèlement. Des enseignants ont pu participer à une concertation autour d'un protocole à mettre en place en école. Suite à cela, ce thème a été travaillé en équipe d'école. L'école de Lay a donc établi un protocole Phare, qui permettra, grâce à la méthode de préoccupation partagée, de gérer si besoin de situations de harcèlement. L'école pourra faire appel à des personnes ressources de la circonscription Roanne Est.

✧ Bilan des projets pédagogiques de l'année

Interventions de l'ASAJ dans le cadre de l'EPS : chaque classe a bénéficié d'une seconde session d'interventions : Pilotage et vélo pour toutes les classes. Lien avec SRAV (Savoir rouler à vélo). Sortie sur route prévue pour les CM fin juin pour se rendre au collège .

Ces interventions sont entièrement financées par le Sou des Ecoles.

Rencontres Usep : toutes les classes ont participé à des rencontres (cirque, raquettes jeux olympiques ...)

Lectures au Jardin : Animations avec la bibliothèque municipale pour toutes les classes : 2 à l'intérieur à cause de la météo et deux se sont passées au jardin .

Interventions de la copler sur le thème des déchets :

- ✧ Fabrications de savons + ateliers tri sportif : en mars pour les CE1 et CM
- ✧ Bombes à graines + ateliers tri sportif : en avril et mai pour les maternelles, CP/Ce2 et CM
- ✧ Cartes à planter + ateliers tri sportif : en janvier pour les Cp/Ce2 et CE1

Fête des 100 : après midi partagé. Activités autour du nombre 100. Invitation des parents qui eux aussi ont participé !

Classe transplantée du 5 au 9 juin à Taussat pour les CP CE et CM . Bilan très positif des enseignants et des enfants : une belle aventure, beaucoup de découvertes et d'apprentissage ! Une vente de biscuits confectionnés par les élèves a eu lieu un samedi matin devant Intermarché pour engager et responsabiliser les élèves sur le financement de la classe de mer.

Une sortie en fin d'année pour la classe de maternelle : le 15 juin à la ferme du Bessy à Cordelle

Spectacle pour la classe de maternelle en période 5, à l'école, spectacle musical

Projet Ehpad / EPS : Séances de motricité avec les maternelles et les résidents de l'Ehpad

Après-midi jeux avec le CCAS pour les CM fin juin

Concours Arts en plastiques Trois classes ont participé et ont réalisé des productions collectives.

Cyber Zen pour les CM : activité en ligne pour prévenir des dangers d'internet.

Fête de fin d'année dimanche 2 juillet à 16H. Thème : la mer

Avancée du projet cour de récréation :

Mise en place des médiateurs de cour.

Aménagement de la cour : bacs pour plantations et bancs. Ils ont été fleuris par les élèves lors de la fête des 100.

D'autres végétaux seront ajoutés par la mairie + un range trottinettes

Suite des aménagements : Le projet de fresque sur un mur a été validé par la mairie et aura lieu en septembre/octobre 2023.

Labellisation E3D : visite du jury le 23 avril. Labellisation soumise au rectorat, niveau2. Propositions d'évolutions : mise en place d'éco délégués, lien avec la cantine, mise en place de récupérateurs d'eau ...

L'équipe enseignante remercie vivement les parents, le sou des écoles et les mairies, sans qui tous ces projets ne seraient pas réalisables.

✧ Liaison avec le collège de Régnny pour les élèves de CM2

Une visite du collège sur le temps scolaire est prévue pour la classe de CM le 23 juin (matin + repas) . Les CM s'y rendront en vélo si le temps le permet. (Déplacement doux, dans le cadre de notre démarche E3D)

Activités prévues : Ateliers au collège.

✧ Liaison Ecole/Mairie

□ Remerciements auprès des municipalités pour :

- Aménagement cour de récréation (parterres, bancs)
- Prêt salle municipale de Neaux pour Usep des CM
- Poignée de la porte en bois
- Eclairage cabanon et préau
- Subvention voyage et artiste : remerciements aux mairies de Lay et de Neaux
- Nouveau préau sur le terrain
- Augmentation du budget élève

Les demandes suivantes ont été adressées par l'équipe enseignante à la mairie :

- Petits travaux divers
- Aménagement cour de récréation : range trottinettes + arbres à planter à l'automne
- Réflexion et proposition en cas de canicule (velux CP, rideaux thermiques, devis stores, devis climatisation ...)
- Destruction des archives
- Récupérateurs d'eau
- Claviers d'ordinateurs CE et CP : problème de connexion ...

✧ Liaison Ecole/Familles/Mairie

La mairie aimerait mettre en place un nouveau panneau devant l'école (côté rue et coté terrain). Réfléchir comment faire participer les élèves.

Questions des parents :

- Un élève peut-il être refusé à la cantine si le nombre d'enfants inscrits dépasse la capacité d'accueil (70 enfants) ? Oui, sauf si c'est une urgence et que les deux parents travaillent, auquel cas l'enfant sera accepté.
- Suite au mail reçu par les parents concernant les problèmes rencontrés à la cantine, les parents s'interrogent sur les dégradations commises... La mairie décrit des manques de respect de la nourriture, du matériel, et surtout du personnel communal. Cela semble s'être arrangé suite à ce mail.
- Est-ce qu'un système de deux services est envisageable ? La mairie indique que c'est en réflexion.

- Comment se déroule l'étude ? Les enfants sont tous dans la même classe du CP au CM2. Les CP et CE1 sont prioritaires quant à l'aide reçue pour les devoirs.